P’tit tour 2017

Du 1er mai au 15 juin 2017

Objectifs :

- Développer l’éducation à la sécurité routière.
- Inciter à un mode de déplacement actif, citoyen, à pied ou à vélo.

Le contexte : de la sécurité routière vers la mobilité citoyenne…

En milieu scolaire, l’éducation à la sécurité routière s’intègre dans un cadre plus large, qui l’ associe à l’éducation à la santé, au développement durable, au choix, à la responsabilité et à la citoyenneté. Ce sont des comportements à acquérir, attendus dans tous les instants de la vie et pas seulement lors de ses déplacements. L’ éducation citoyenne pour tous est donc bien l’objectif et la notion de **« mobilité citoyenne »** regroupe l’ensemble des composantes liées aux déplacements.

Principes généraux

- Une étape c’est « un **déplacement actif, citoyen, à pied ou à vélo** », auquel s’ajoute un regroupement
- Chaque département organise le nombre d’étapes qu’il souhaite.
- Les étapes sont coordonnées par la région. Des étapes régionales ou interdépartementales peuvent être initiées. Un calendrier régional des étapes est établi.
- Chaque étape est ouverte aux enfants licenciés USEP de la maternelle au CM2.
- Chaque enfant doit avoir bénéficié, en amont, d’une éducation à la sécurité routière.
- L’activité centrale est le « vélo ».

L’USEP est partenaire de la **«Semaine nationale de la marche et du vélo - Mobilités citoyennes »** du 29 mai au 2 juin 2017, anciennement « Semaine du vélo ». Ce changement illustre l’élargissement de l’objectif toujours dans le cadre des mobilités citoyennes.

Toutes nos actions P’tit Tour, qu’elles soient à pied ou à vélo, entrent dans ce dispositif. Cette semaine n’est que le temps fort d’une action inscrite dans la durée. Ainsi, toutes les actions relevant de la mobilité citoyenne à pied ou à vélo et quelle que soit la date de mise en œuvre, même en dehors du P’tit Tour, pourront être inscrites sur le site dédié et valoriseront l’implication du réseau USEP.

Partenaires

- Prévention MAIF est notre **partenaire privilégié.** La distribution des kits permis cyclistes s’achèvera en juin 2017.
- **Un partenariat local** - club, Comité départemental - peut être établi pour solliciter une aide matérielle ou un appui technique avec :
  - l’UFOLEP
  - La FF Cyclotourisme
  - La FF Cyclisme

Des ressources

Une chanson à partager
« J'vais partout avec mon vélo »
Paroles et musique de Dominique Dimey

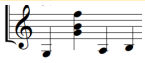

- Télécharger la partition
- Télécharger les paroles
- Ecouter...

Communication

- Un clip Vidéo « Les 20 ans du P'tit TOUR ».
- Un livret retraçant les 20 ans du P'tit TOUR
  « Une grande ronde sur des petites roues » -
  A télécharger ou à demander à l'USEP nationale en version papier.
- Un logo
- Un communiqué de presse national

- Une application pour **se préparer**
  - de la maternelle au CE1
  - CE2 — CM1 - CM2

- Une carte pour visualiser toutes les étapes et s'inscrire dans la dynamique nationale.

- **Des bonhommes ribambelle** pour marquer son passage à l'étape, pour comptabiliser les kilomètres parcourus par chaque classe...
- cyclistes
- piétons
- patineurs

Des textes de référence

- BO—12/102016—Education à la sécurité routière
- Annexe pédagogique semaine de la marche et du vélo

Les incontournables

Les incontournables organisationnels

- **Déclaration en préfecture** de toute étape :

de plus de 50 cyclistes
de plus de 75 piétons

- **Port du casque**

Le port du casque certifié est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
L'USEP préconise le port du casque pour les adultes.

- **Port du gilet fluorescent**

L''USEP recommande le port du gilet quelles que soient les conditions de circulation. Il est obligatoire, hors agglomération de nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante depuis le 1/10/2008.

- **Agrément des adultes accompagnateurs pour les randonnées cyclistes :**

Renseignez-vous auprès de votre Direction Académique des Services de l'Education Nationale pour connaître les modalités, spécifiques là chaque département.

- **Les textes réglementaires MEN de référence**

Sorties scolaires : circulaire - septembre 1999
Randonnée cycliste = activité à encadrement renforcé
Sortie occasionnelle sans nuitée / sortie avec nuitée
Attention, les vélos dont les roues sont inférieures à 16 pouces sont interdits sur la voie publique (Code de la route).

Une étape du p'tit Tour c'est :

- Un déplacement , à pied ou à vélo (pour se rendre sur le rassemblement par exemple) **+ une rencontre** *
***La rencontre rassemble au moins 2 associations**

- Un déplacement actif

- Pour les cycles 3, privilégier les déplacements **à vélo, sur la voie publique**.
- Pour les cycles 1 et 2, privilégier les déplacements **à pied**, **en milieu ouvert**

- La rencontre, sur un temps de rassemblement (départ, pause déjeuner, arrivée), pour :
  - **Communiquer** autour de l'événement,
  - **Valoriser** la/les dimension(s) éducative(s) choisies) : l'éducation à la santé, au développement durable, à la sécurité, à la responsabilité et à la citoyenneté…
  - **Se passer** un témoin,
  - **Pratiquer** sur des ateliers (C1 et C2)

—> Pour les cycles 3, à adapter en fonction du contexte local
—> Pour les cycles 1 et 2, proposez obligatoirement une pratique vélo/activités de roule en milieu fermé et sécurisé.

P'tit TOUR 2017

Pourquoi s'engager dans l'opération nationale?

POUR

- **Fédération** : Contribuer, à chaque échelon, au rayonnement du mouvement
- **Sportive :** Créer un calendrier national, vitrine de notre vitalité
- **Scolaire :** Jouer pleinement notre rôle, au sein de l'école publique
- **Mouvement :** Afficher la rencontre sportive-associative
- **Pédagogique :** Faire rayonner notre expertise éducative

Le Comité régional USEP s'engage à

- Dynamiser et coordonner son réseau pour faire vivre l'opération.
- Communiquer, au local sur l'opération nationale en utilisant le communiqué de presse « type ».
- Participer à la revue de presse nationale sur l'événement *«P'tit Tour »* en renvoyant des articles.
- Communiquer via les réseaux sociaux
- Valoriser une **manifestation phare « à vélo »** pour la région
- Créer les conditions de la mise en place d'au moins une étape par département engagé qui s'intégrera au **calendrier national** (à communiquer au 15/04/2017)
- Inscrire les étapes sur le site ***« Semaine nationale de la marche et du vélo***» quelque soit la date.
- Renvoyer, dans les délais, les **bilans**.

L'organisateur USEP de l'étape s'engage à :

- Mettre en valeur la dimension nationale.
- Inviter les médias locaux voire faire un point presse.
- Faire remonter son bilan à la région.
- Inscrire sa manifestation dans le cadre des mobilités citoyennes en lui donnant une dimension plus large que la seule « Education à la sécurité routière ».

Un message partagé :

« Je marche, je roule pour ma santé
Je marche, je roule pour la planète »

L'USEP nationale s'engage à

- Fournir les outils de **communication** : un communiqué de presse , une page « type » pour la revue de presse.
- Mettre à disposition des **outils pédagogiques** accessibles sous forme numérique.
- Mettre à disposition **une carte** valorisant les étapes.
- Communiquer sur l'opération et sur le calendrier **national des étapes.**
- Apporter une **aide financière** via le contrat de développement régional.

Les classes USEPiennes participantes s'engagent à

- Pratiquer un cycle d'apprentissage sécurité routière ou apprentissage de la rue en amont de l'étape.
- Apprendre à rouler, seul ou en file, et à se déplacer , en groupe, à pied.
- S'impliquer dans la dimension « citoyenne » de l'opération .

L'organisateur USEP de l'étape phare régionale s'engage à :

- Réunir le plus d'enfants possible pour représenter la région.
- Mettre en place un moment protocolaire de communication.
- Inviter les représentants de l'USEP Nationale.
- Inviter les partenaires .